

OPH : NAO 2014.

Dernière mise à jour : 16-03-2014

Tout augmente sauf les salaires, ça suffit !

l'heure des comptes : Les négociations sur les salaires vont s'ouvrir avec la Fédération des OPH. La C.G.T. a calculé les pertes de pouvoir d'achat subies par les personnels en prenant l'évolution du salaire moyen entre la grille des salaires mise en place en janvier 2011 et celle de janvier 2013. La perte de pouvoir d'achat est proche de 100 € par mois. A cela il faut ajouter les pertes de pouvoir d'achat occasionnées par l'augmentation des impôts, les conséquences des mesures concernant la TVA, la cotisation prévoyance, la mutuelle, retraite, etc.

En 2014, augmentation des salaires dans les OPH de 100 € !

Précisons également que dans le public la valeur du point est bloquée depuis 2010.

La C.G.T. revendique une augmentation des salaires de 100 € par mois en 2014 pour tous (publics et privés) afin de stopper les baisses de pouvoir d'achat et revaloriser les bas salaires. Pour les agents publics cela peut se faire en revalorisant le régime indemnitaire.

La C.G.T. appelle l'ensemble des personnels des OPH à décider des actions nécessaires pour faire aboutir cette légitime revendication.